



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES



3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES



+33 (0)5 57 19 12 12



sagec@actheos.com



www.actheos.com

**ASSOCIATION LAÏQUE DE GESTION
D'ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION
ET D'INSERTION
(A.L.G.E.E.I.)**

Agropole – Deltagro 3 – BP 361
47931 AGEN CEDEX 9

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Dossier suivi par
M. Sébastien CRUEGE et Mme Valérie GELINAUD
Commissaires aux Comptes

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc





EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES



3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES



+33 (0)5 57 19 12 12



sagec@actheos.com



www.actheos.com

**ASSOCIATION LAÏQUE DE GESTION D'ETABLISSEMENTS
D'EDUCATION ET D'INSERTION**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Paris

Rouen

Rennes

Le Havre

Bordeaux

Saint-Brieuc



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables :

Des provisions ont été comptabilisées au passif du bilan pour un montant total de 4 540 497 €. Nous avons obtenu les éléments probants sur le caractère raisonnable de l'évaluation de ces provisions et sur leur conformité au regard de la réglementation applicable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

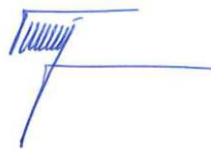
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

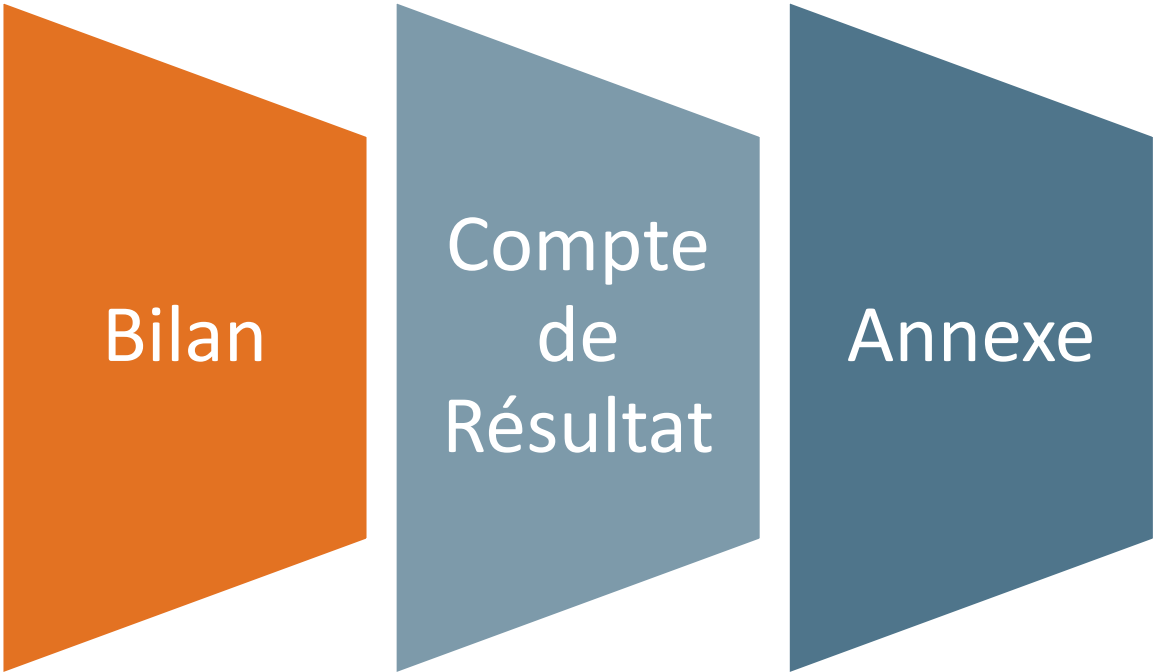
Fait à Bruges, le 5 juin 2026
Le Commissaire aux Comptes
SAGEC



Valérie GELINAUD
Commissaire aux Comptes



Sébastien CRUEGE
Commissaire aux Comptes associé



Bilan

Compte
de
Résultat

Annexe

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	31/12/2025 (selon ANC 2018-06)			31/12/2024
	BRUT	Amort.Prov	NET	(selon ANC 2018-06)
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	881 031,14	604 783,34	276 247,80	300 760,50
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 566 557,27	145 503,86	1 421 053,41	1 323 386,13
Constructions	18 995 046,60	10 580 183,52	8 414 863,08	8 486 497,31
Installations techniques, matériels et outillage	4 848 896,28	3 946 752,85	902 143,43	945 325,53
Autres immobilisations corporelles	14 522 062,17	10 225 331,57	4 296 730,60	4 148 768,42
Immobilisations en cours	20 936,20		20 936,20	491 902,91
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des Participations				
Autres titres immobilisés	370 562,11		370 562,11	509 443,63
Prêts				
Autres immobilisations financières	85 310,63		85 310,63	77 273,46
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	41 290 402,40	25 502 555,14	15 787 847,26	16 283 357,89
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et fournitures	101 256,32		101 256,32	102 389,46
Autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis	93 960,86	18 342,00	75 618,86	58 233,71
Marchandises	20 191,35		20 191,35	25 159,48
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES	31 927,62		31 927,62	26 832,61
CREANCES				
Créances redevables	1 305 230,87	373 936,88	931 293,99	1 035 211,48
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	997 616,48		997 616,48	946 886,12
Charges constatées d'avance	97 743,59		97 743,59	100 661,48
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 446 699,53	159 382,56	5 287 316,97	5 752 787,26
DISPONIBILITES	6 632 452,48		6 632 452,48	6 418 942,76
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 727 079,10	551 661,44	14 175 417,66	14 467 104,36
TOTAL ACTIF	56 017 481,50	26 054 216,58	29 963 264,92	30 750 462,25

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF	31/12/2025 (selon ANC 2018-06)	31/12/2024 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES/FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
Fonds propres statutaires	949 915,21	949 915,21
Fonds propres complémentaires		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
Fonds propres statutaires	1 345 659,29	1 345 659,29
Fonds propres complémentaires		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES		
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	6 168 828,71	5 531 076,14
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	11 599 388,38	10 961 635,81
Autres		
REPORT A NOUVEAU	-2 977 688,26	-30 348,60
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-2 647 849,15	-1 347 447,94
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-374 313,37	-2 309 587,09
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	188 517,76	-662 649,08
SITUATION NETTE (Sous-total)	10 542 961,25	10 917 274,62
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
Subventions d'investissement	806 725,62	824 169,87
Provisions réglementées		
Provision pour réserve de trésorerie		
Provision pour renouvellement des immobilisations		
Réserves des plus-values nettes de l'actif	1 065 731,16	989 676,45
TOTAL FONDS PROPRES/FONDS ASSOCIATIFS	12 415 418,03	12 731 120,94
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	714 129,22	681 267,43
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	714 129,22	681 267,43
PROVISIONS		
Provisions pour risques	138 475,76	15 682,67
Provisions pour charges	4 402 021,57	4 454 397,78
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 540 497,33	4 470 080,45
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	5 222 474,63	5 570 201,68
Emprunts et dettes financières diverses	1 615,00	1 551,00
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Redevables créditeurs	372,96	374,31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 762 964,08	2 157 283,16
Dettes sociales et fiscales	4 961 876,00	4 905 738,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 682,67	2 872,17
Autres dettes	296 673,56	202 071,74
Produits constatés d'avance	43 561,44	27 900,47
TOTAL DETTES	12 293 220,34	12 867 993,43
TOTAL PASSIF	29 963 264,92	30 750 462,25

(1) : dont concours bancaires courants

2 377 439,10

2 518 167,85

COMPTE DE RESULTAT 2025

Compte de résultat	31/12/2025 (selon ANC 2018-06)	31/12/2024 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	540,00	715,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	829 802,62	983 801,48
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-</i>		
Ventes de prestations de service	2 390 845,12	2 439 219,90
<i>dont parrainages</i>		
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-so</i>		
Production stockée ou déstockage de production	17 385,15	-43 262,11
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions	54 558 099,59	49 318 243,35
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités s</i>	54 558 099,59	49 318 243,35
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 703,36	2 923,36
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	427 305,00	626 049,47
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	126 094,33	79 119,56
Utilisations des fonds dédiés	141 937,93	564 391,55
Autres produits		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	424 524,35	3 350 632,37
TOTAL 1 - PRODUITS D'EXPLOITATION	58 922 237,45	57 321 833,93
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	343 840,51	571 448,90
Variation de stock	6 101,27	131 901,72
Autres achats et charges externes	11 223 043,62	11 513 025,42
Aides financières	1 050,00	4 750,00
Impôts, taxes et versements assimilés	3 300 465,07	3 369 623,07
Salaires	28 729 029,55	28 116 061,65
Cotisations sociales	12 431 321,01	11 934 121,92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 660 867,08	2 487 336,54
Dotations aux provisions	235 263,46	738 614,61
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	27 192,65	3 350,80
Reports en fonds dédiés	174 799,72	76 967,34
Autres charges	115 287,58	478 354,00
TOTAL 2 - CHARGES D'EXPLOITATION	59 248 261,52	59 425 555,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	-326 024,07	-2 103 722,04

PRODUITS FINANCIERS	31/12/2025	31/12/2024
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	173,84	205,87
Reprises sur dépréciations et provisions	128 029,04	162 973,19
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées	13 778,84	14 899,04
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	172 440,94	215 921,70
TOTAL 3 - PRODUITS FINANCIERS	314 422,66	393 999,80
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	92 513,96	102 645,80
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	12 810,13	137,64
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 034,85	
TOTAL 4 - CHARGES FINANCIERES	112 358,94	102 783,44
RESULTAT FINANCIER	202 063,72	291 216,36
RESULTAT COURANT (avant impôts)	-123 960,35	-1 812 505,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL 5 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		600 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL 6 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	233 256,02	1 073 313,41
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-233 256,02	-473 313,41
Impôts sur les bénéfices	17 097,00	23 768,00
TOTAL DES PRODUITS	59 236 660,11	58 315 833,73
TOTAL DES CHARGES	59 610 973,48	60 625 420,82
EXCEDENT OU DEFICIT	-374 313,37	-2 309 587,09

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

L'ALGEEI a pour but, dans le respect des principes de laïcité, de promouvoir et d'assurer l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle d'enfants et adultes handicapés ou rencontrant des difficultés familiales, scolaires, sociales ou médico sociales.

Elle assure la création, la gestion et le développement des établissements ou services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, en associant les administrations publiques et les collectivités territoriales ainsi que les représentants des organismes sociaux

Elle crée, gère, coordonne, organise et contrôle le fonctionnement d'établissements ou services médico-sociaux dans le cadre des dispositions de la législation en vigueur. A ce titre, elle peut créer des structures d'aide par le travail et commercialiser les produits ou services provenant de cette activité d'insertion professionnelle.

Règles comptables :

Le plan comptable de référence est celui des règlements ANC 2014-03, 2018-06, 2019-04, 2022-06 et 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables

Nous appliquons les règlements ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Changement de méthode comptable et de présentation :

Le nouveau plan comptable émanant des règlements ANC n°2022-06 du 22 novembre 2022 et n°2023-03 du 7 juillet 2023 a été appliqué à partir de l'exercice 2024.

Changement de méthode d'estimation :

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les comptes de l'exercices 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28/04/2026.

DETAILS BILAN PASSIF

Variation des fonds propres :

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	949 915,21	0,00	0,00	0,00	949 915,21
Fonds propres avec droit de reprise	1 345 659,29	0,00	0,00	0,00	1 345 659,29
Ecart de réévaluation	0,00		0,00	0,00	0,00
Réserves	10 961 635,81	637 752,57	0,00	0,00	11 599 388,38
<i>Dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>5 531 076,14</i>	<i>637 752,57</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>6 168 828,71</i>
Report à nouveau	-30 348,60	-2 947 339,66	0,00	0,00	-2 977 688,26
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-1 347 447,94</i>	<i>-1 300 401,21</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-2 647 849,15</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 309 587,09	2 309 587,09	-374 313,37	0,00	-374 313,37
<i>Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-662 649,08</i>	<i>662 649,08</i>	<i>188 517,76</i>	<i>0,00</i>	<i>188 517,76</i>
Situation nette	10 917 274,62	0,00	-374 313,37	0,00	10 542 961,25
Fonds propres consommables	0,00		0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement	824 169,87		-17 444,25	0,00	806 725,62
Provisions réglementées	989 676,45		76 054,71	0,00	1 065 731,16
TOTAL	12 731 120,94	0,00	-315 702,91	0,00	12 415 418,03

Détail variation des fonds propres :

	Exercice 2024	Exercice 2025	Variation
Fonds associatifs	2 295 574,50	2 295 574,50	0,00
Réserve de trésorerie	114 137,08	114 137,08	0,00
Excédent affecté à l'investissement	8 189 440,68	8 465 505,47	276 064,79
Autres réserves	2 658 058,05	3 019 745,83	361 687,78
Report à nouveau	-30 348,60	-2 977 688,26	-2 947 339,66
Résultat exercice	-2 309 587,09	-374 313,37	1 935 273,72
Subventions d'investissements	824 169,87	806 725,62	-17 444,25
Différences sur réalisations d'actif	989 676,45	1 065 731,16	76 054,71
TOTAL FONDS PROPRES	12 731 120,94	12 415 418,03	-315 702,91

Les fonds propres subissent une légère baisse entre 2024 et 2025 en lien avec le déficit constaté.

Ventilation des fonds propres :

	Secteur Etablissements sous autorité de contrôle	Secteur Production et inter- établissement	TOTAL
Fonds associatifs	1 345 659,29	949 915,21	2 295 574,50
Réserve de trésorerie	114 137,08	0,00	114 137,08
Excédent affecté à l'investissement	3 034 945,80	5 430 559,67	8 465 505,47
Autres réserves	3 019 745,83	0,00	3 019 745,83
Report à nouveau	-2 647 849,15	-329 839,11	-2 977 688,26
Résultat exercice	188 517,76	-562 831,13	-374 313,37
Subventions d'investissements	806 725,62	0,00	806 725,62
Provisions réglementées	1 550 825,84	-485 094,68	1 065 731,16
TOTAL FONDS PROPRES	7 412 708,07	5 002 709,96	12 415 418,03

Le secteur sous autorité de contrôle représente 59,7 % des fonds propres soit une bonne moitié du total de l'association.

Détail des fonds dédiés :

Variation des fonds dédiés issue de	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS (1)							
Fonds investissements tablettes IME Rives Lot	4 897,20	0,00	3 409,90	0,00	0,00	1 487,30	0,00
Subventions d'exploitation (1)	0,00					0,00	
Facturation CRETON N-1 affectée à N+1	36 822,99	103 177,28	36 822,99	0,00	0,00	103 177,28	0,00
CNR Eqpmt numérique (ITEP des Deux Rivières)	14 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 750,00	0,00
Médiateur Santé pair (SAMSAH Mont de Marsan)	22 500,00	0,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements divers	56 636,51	5 000,00	16 686,65	0,00	0,00	44 949,86	0,00
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Subvention CCAH foyer de Gardès	133 480,09	0,00	26 442,11	0,00	0,00	107 037,98	0,00
Subvention CCAH CHVS de l'Agenais	21 468,03	0,00	11 420,17	0,00	0,00	10 047,86	0,00
Subvention CCAH ESAT Agnelis	115 303,79	0,00	9 328,42	0,00	0,00	105 975,37	0,00
Subvention CCAH Foyer la Couronne	205 626,03	0,00	13 981,34	0,00	0,00	191 644,69	0,00
Subventions diverses ESAT Agnelis	1 346,35	203,94	1 346,35	0,00	0,00	203,94	0,00
Subventions FATESAT ESAT Castille	0,00	66 418,50	0,00	0,00	0,00	66 418,50	0,00
Ressources liées à la générosité du public (1)							
Don famille	68 436,44	0,00	0,00	0,00	0,00	68 436,44	0,00
TOTAL	681 267,43	174 799,72	141 937,93	0,00	0,00	714 129,22	8 0,00

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables	1 898 079,12	125 213,18	122 107,08	1 901 185,22
TOTAL	1 898 079,12	125 213,18	122 107,08	1 901 185,22

Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables	1 073 909,25	142 657,43	122 107,08	1 094 459,60
TOTAL	1 073 909,25	142 657,43	122 107,08	1 094 459,60

Subventions d'investissement nettes	824 169,87	-17 444,25	0,00	806 725,62
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

Amortissements des subventions :

La méthode d'amortissement pratiquée est la suivante :

- Suivant le rythme d'amortissement de l'investissement correspondant.

L'amortissement de l'exercice figure dans le poste produits d'exploitation.

Provisions

	Valeur début exercice	Dotations	Reprise	Valeur fin exercice
Provisions pour risques				
- Provisions pour litiges	15 682,67	111 990,00	15 682,67	111 990,00
- Provisions pour salaires	0,00	0,00	0,00	0,00
- Provisions diverses	0,00	26 485,76	0,00	26 485,76
S/T Provisions pour risques	15 682,67	138 475,76	15 682,67	138 475,76
Provisions pour charges				
- Provisions retraite	4 454 397,78	96 787,70	149 163,91	4 402 021,57
- Provisions pour travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
S/T Provisions pour charges	4 454 397,78	96 787,70	149 163,91	4 402 021,57
Provisions réglementées				
- Provision pour dif. sur réal. d'actifs	989 676,45	76 054,71	0,00	1 065 731,16
- Provision pour renouvellement immo.	0,00	0,00	0,00	0,00
S/T Provisions réglementées	989 676,45	76 054,71	0,00	1 065 731,16
Provisions pour dépréciations				
- Provision dépréciation immo. financ.	0,00	0,00	0,00	0,00
- Provisions stocks et en-cours	18 342,00	0,00	0,00	18 342,00
- Provisions autres éléments actif circulant	262 458,42	373 936,88	262 458,42	373 936,88
- Provision pour dépréciation des VMP	287 411,60	0,00	128 029,04	159 382,56
S/T Provisions pour dépréciations	568 212,02	373 936,88	390 487,46	551 661,44
Total général	6 027 968,92	685 255,05	555 334,04	6 157 889,93
Exploitation		609 200,34	427 305,00	
Financier		0,00	128 029,04	
Exceptionnel		76 054,71	0,00	

Nous constatons quelques provisions litiges concernant 3 anciens salariés de l'association pour 112 K€ et une provision pour créance douteuse vis-à-vis du CD 24 en hausse à hauteur de 342 K€.

Mode de calcul de la provision pour départ retraite :

Le montant global des engagements retraite a été calculé selon les hypothèses de base suivantes :

- Calcul des droits acquis selon la convention collective du 31/10/1951, sur l'ensemble des personnels
- Conditions de départ : départ volontaire,
- Age de départ : 65 ans,
- Progression des rémunérations : 1,0 % par an,
- Taux d'actualisation financière : 3,705 % par an,
- Application des tables de mortalité générale et de probabilité de présence dans l'association selon l'âge du salarié et le rythme de « Turnover » faible »

Montant global du risque "départ en retraite"

Provision retraite totale	4 402 021,57 €	a
Provision effectuée à fin 2024	4 454 397,78 €	b
Variation nette 2025 à constater	- 52 376,21 €	a-b=c
Provision constituée au 31/12/2025	4 402 021,57 €	b+c=f

La variation à la baisse de la provision retraite s'explique par le fait qu'il y a eu beaucoup de départs sur ces deux derniers exercices.

	2025	2024
Reprise de provision retraite	149 163,91	437 955,78

Provisions pour dépréciation des créances :

Les provisions pour dépréciation des créances tiennent compte du risque de non-recouvrabilité lié :

- En ce qui concerne les établissements sous contrôle, à des créances incertaines et notamment pour le foyer la Ferrette à des soucis de décompte d'activité pour la facturation avec le département de la Dordogne pour un montant de 342 K€.
- En ce qui concerne les ateliers, à la situation de certains débiteurs (règlements judiciaires ou créances anciennes non apurées) pour 31.349 €.

Le montant de la provision pour dépréciation des créances s'élève à 373.937 €

Tableau des échéances des dettes :

	Montant brut	Degré d'exigibilité		
		Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans
Emprunts *	2 845 035,53	493 759,46	1 637 822,89	713 453,18
Dettes financières diverses	1 615,00	1 615,00	0,00	0,00
Redevables créditeurs	372,96	372,96	0,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	1 762 964,08	1 762 964,08	0,00	0,00
Dettes sociales et fiscales	4 961 876,00	4 961 876,00	0,00	0,00
Dettes sur immobilisations	3 682,67	3 682,67	0,00	0,00
Autres dettes	296 673,56	296 673,56	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	43 561,44	43 561,44	0,00	0,00
TOTAL	9 915 781,24	7 564 505,17	1 637 822,89	713 453,18

Emprunts souscrits : 300.000 € - Emprunts remboursés : 506.998 €

Etat détaillé des emprunts et des engagements donnés au 31/12/2025

Etablissement (motif emprunt)	Date emprunt	Banque	Montant brut au 31/12/2025	Engagements donnés (Nantissement titres p/garantie d'emprunt)
Ateliers AGNELIS (cuisine Pomaret)	18/05/05	Crédit coop.	0,00	150 000,00
Le Landié (immobilier)	24/07/06	Crédit coop.	45 992,78	0,00
CMPP Marmande (antenne Tonneins)	30/08/07	BPO	13 069,11	149 355,00
Notre Maison (antenne Tonneins)	30/08/07	BPO	26 305,89	300 645,00
Notre Maison (villa Fumel)	04/04/08	BPO	14 066,04	120 560,00
CMPP Marmande	03/10/11	Caisse d'Eparg.	163 933,40	0,00
Les Cigalons (FAM)	31/01/11	Crédit coop.	838 067,71	1 582 091,00
Les Cigalons (FAM)	25/01/12	BPO	182 090,06	639 070,00
Cmpp Agen	12/03/13	Caisse d'Eparg.	258 333,60	700 000,00
Siège social	24/09/14	BPO	124 915,96	436 560,00
Ateliers Agnelis	18/05/15	Banque Courtois	357 434,26	857 842,00
Notre Maison (hébergement VSL)	25/07/16	Crédit coop.	233 333,21	240 000,00
IME Les Rives du Lot (Bias)	09/03/24	BPO	295 826,85	0,00
IME du Confluent (Aiguillon)	05/05/25	BPO	291 666,66	
TOTAL			2 845 035,53	5 176 123,00

Etat détaillé des engagements reçus sur emprunt au 31/12/2025

Etablissement (motif emprunt)	Date emprunt	Organisme gageur	Gage au 31/12/2025
Le Landié (immobilier)	24/07/06	Conseil Départemental du lot et G.	22 996,39

Produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance figurant au passif pour un montant de 43.561 € concernent principalement des taxes d'apprentissages en attente d'utilisation.

DETAILS BILAN ACTIF

Actif immobilisé:

Tableau des mouvements de l'exercice 2025

<u>Immobilisations</u>	Valeur début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissements	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	820 874,26	103 788,05	43 631,17	881 031,14
Immobilisations corporelles				
- Terrains	1 468 412,27	105 270,00	7 125,00	1 566 557,27
- Constructions	18 987 637,08	886 123,44	878 713,92	18 995 046,60
- Matériel et Outillage	4 903 097,35	249 959,35	304 160,42	4 848 896,28
- Autres immobilisations corporelles	14 327 434,43	1 075 282,44	880 654,70	14 522 062,17
- Immobilisations en cours	456 761,24	50 528,23	486 353,27	20 936,20
- Avances acomptes	35 141,67	28 248,54	63 390,21	0,00
S/T Immobilisations corporelles	40 178 484,04	2 395 412,00	2 620 397,52	39 953 498,52
Immobilisations financières	586 717,09	24 218,44	155 062,79	455 872,74
TOTAL IMMOBILISATIONS	41 586 075,39	2 523 418,49	2 819 091,48	41 290 402,40

<u>Amortissements</u>	Valeur début exercice	Dotations	Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissements				
Autres immobilisations incorporelles	520 113,76	128 300,75	43 631,17	604 783,34
Immobilisations corporelles				
- Terrains	145 026,14	7 602,72	7 125,00	145 503,86
- Constructions	10 501 139,77	957 803,87	878 760,12	10 580 183,52
- Matériel et Outillage	3 957 771,82	290 098,63	301 117,60	3 946 752,85
- Autres immobilisations corporelles	10 178 666,01	1 060 325,54	1 013 659,98	10 225 331,57
S/T Immobilisations corporelles	24 782 603,74	2 315 830,76	2 200 662,70	24 897 771,80
TOTAL AMORTISSEMENTS	25 302 717,50	2 444 131,51	2 244 293,87	25 502 555,14

Calcul des amortissements :

Le plan d'amortissement est la traduction comptable de la répartition de la valeur amortissable d'un actif selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de son utilisation probable.

Incidences :

- Le plan d'amortissement est déterminé à la date d'entrée du bien à l'actif. Toutefois, ce plan n'est pas figé et en cas de modification significative dans l'utilisation prévue du bien, des ajustements du plan initial sont à opérer.
- D'autre part, lorsque des éléments d'un même actif ont des utilisations différentes, ils doivent être comptabilisés séparément et un plan d'amortissement propre à chacun doit être retenu. Il s'agit de l'approche par composant.
- Enfin, la base amortissable d'un actif correspond à la valeur brute sous déduction de la valeur résiduelle évaluée lors de l'acquisition.

Le mode d'amortissement retenu sur l'association est linéaire.

Les dotations aux amortissements sont appliquées prorata-temporis à compter de la date de mise en service de l'immobilisation concernée.

Les durées d'amortissement à pratiquer sont données à titre indicatif, chaque immobilisation étant traitée au cas par cas selon sa durée d'utilisation potentielle à l'achat et réévaluée à chaque début d'exercice.

Immobilisations incorporelles (logiciels)	de 12 mois à 5 ans
---	--------------------

Agencements terrains	de 20 à 30 ans
----------------------	----------------

Constructions

Honoraires et frais divers	de 20 à 50 ans
----------------------------	----------------

Acquisition de bâtiments	de 20 à 50 ans
--------------------------	----------------

Gros œuvres (charpente, maçonnerie)	de 20 à 50 ans
-------------------------------------	----------------

Toiture	de 20 à 30 ans
---------	----------------

Electricité, plomberie, chauffage	de 10 à 20 ans
-----------------------------------	----------------

Menuiseries	de 10 à 20 ans
-------------	----------------

Peintures, revêtements de sols	de 5 à 15 ans
--------------------------------	---------------

Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
-----------------------	---------------

Autres immobilisations corporelles

Installations et agencements divers	de 5 à 10 ans
-------------------------------------	---------------

Matériel de transport	de 5 à 8 ans
-----------------------	--------------

Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
------------------------------------	--------------

Mobilier de bureau	10 ans
--------------------	--------

Mobilier autres (hébergements, etc)	de 8 à 10 ans
-------------------------------------	---------------

Autres immobilisations	de 5 à 10 ans
------------------------	---------------

Stocks et en-cours :

Les stocks des ateliers des ESAT sont évalués :

- A la valeur d'achat en ce qui concerne les matières premières et fournitures.
- A la valeur de vente corrigée du pourcentage de marge en ce qui concerne les produits finis.

Les provisions éventuellement constituées prennent en compte la dépréciation prévisionnelle de certains éléments anciens ou de qualité inférieure.

Les montant des provisions pour dépréciation des stocks s'élève à 18.342 €.

Créances:

	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		A moins d'un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
- Autres immobilisations financières	85 310,63	0,00	85 310,63
Actif circulant			
- Créances redevables et clients	1 305 230,87	1 305 230,87	0,00
- Autres créances	997 616,48	997 616,48	0,00
- Charges constatées d'avance	97 743,59	97 743,59	0,00
S/T Actif circulant	2 400 590,94	2 400 590,94	0,00
TOTAL	2 485 901,57	2 400 590,94	85 310,63

Les créances sur autres immobilisations financières correspondent principalement à des cautions.

Charges constatées d'avance :

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement :

- Des avances sur charges (eau, gaz et téléphone, assurances, loyers, ...).
- Des contrats facturés sur deux exercices à cheval (maintenance, ...).
- Des conventions d'honoraires facturées en 2025 et concernant l'exercice 2026.

Le montant de ces avances figure à l'actif du bilan pour un montant de 97.744 €.

Engagements hors bilan donnés ou reçus :

Les seuls engagement donnés ou reçus sont ceux indiqués sur l'état détaillé des emprunts plus haut.

DETAILS COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat fait apparaître les seules opérations comptables de l'exercice se traduisant par un solde déficitaire de 374.313 € se répartissant ainsi :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultats établissements sociaux et médicaux sociaux	188 517,76	-662 649,08
Résultats ateliers commerciaux	-131 206,24	-1 041 139,37
Résultats des placements financiers sur la trésorerie des établissements sociaux et médicaux sociaux	134 016,84	85 990,17
Secteur associatif (statutaire + prov CP de l'association)	-237 622,06	-179 806,25
Retraitements pour consolidation	-328 019,67	-511 982,56
TOTAL	-374 313,37	-2 309 587,09

Ventilation des produits d'exploitation :

	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation	%
Cotisations	540,00	715,00	-175,00	-24,5%
Ventes des ateliers (prestations et ventes)	3 238 032,89	3 379 759,27	-141 726,38	-4,2%
Dotations et produits de tarification (ESMS)	54 558 099,59	49 318 243,35	5 239 856,24	10,6%
Dons manuels	5 703,36	2 923,36	2 780,00	95,1%
Produits divers	550 618,68	3 429 751,93	-2 879 133,25	-83,9%
Reprises amortissements et fonds dédiés	569 242,93	1 190 441,02	-621 198,09	-52,2%
TOTAL	58 922 237,45	57 321 833,93	1 600 403,52	2,8%

Le chiffre d'affaires des ateliers commerciaux a diminué de 4,2% par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique principalement par la fermeture de la cuisine centrale sur les ateliers Agnelis.

Quant aux produits de la tarification, on note une augmentation moyenne de 10,6 % s'expliquant par l'ouverture d'établissements nouveaux fin 2025 (Maison Landaise des adolescents et EAM Chacun sa vie chacun sa réussite), par la création de 4 nouvelles places sur la MECS Les Grenadiers mais surtout par le changement d'affectation comptable des aides aux postes pour 2.915 K€ auparavant affectées en produits divers.

Résultats établissements sous tutelle

	Exercice 2025	Exercice 2024
L'intégration sur le résultat de l'exercice	188 517,76	-662 649,08
Du solde excédentaire des exercices précédents de	36 822,90	85 122,53
Détermine le résultat devant être affecté provisoirement aux budgets ultérieurs pour	225 340,66	-577 526,55

Ventilation du résultat

Budget	Résultat comptable 2025	Report à nouveau imputé sur		Résultat administratif 2025 (a+b)
		2025	2026	
11 - CMPP AGEN	84 284,20	0,00	0,00	84 284,20
12 - CMPP MARMANDE	0,00	0,00	0,00	0,00
13 - CMPP VILLENEUVE	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
14 - CAMSP AGEN	-8 693,74	0,00	-22 810,08	-8 693,74
15 - CAMSP VILLENEUVE	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
16- CAMSP MARMANDE	26 248,45	0,00	0,00	26 248,45
21 - MECS NOTRE MAISON	221 432,18	0,00	-382 487,68	221 432,18
29 - Maison Landaise des ados	6 260,86	0,00	0,00	6 260,86
30 - SAMSAH Chacun sa vie, chacun sa réussite	29 348,61	0,00	0,00	29 348,61
31 - MECS Les Grenadiers	27 248,94	0,00	0,00	27 248,94
32 - EAM Chacun sa vie, chacun sa réussite	3 736,08	0,00	0,00	3 736,08
33 - ITEP DES DEUX RIVIERES	-0,00	0,00	0,00	-0,00
34 - IME LALANDE	-35 893,38	26 997,90	40 453,89	-8 895,48
35 - IME LES RIVES DU LOT	99 372,26	0,00	28 455,84	99 372,26
36 - IME CONFLUENT	14 576,84	9 825,00	19 605,73	24 401,84
37 - IME FONGRAVE	-6 176,61	0,00	0,00	-6 176,61
38 - SESSAD LA PASSERELLE	19 883,18	0,00	0,00	19 883,18
39 - SESSAD AGEN	37 939,85	0,00	0,00	37 939,85
40 - SESSAD CONFLUENT	14 731,99	0,00	0,00	14 731,99
41 - ESAT CASTILLE	33 483,20	0,00	0,00	33 483,20
41 - FOYER CASTILLE	-30 248,10	0,00	-52 692,77	-30 248,10
41 - SAVS CASTILLE	-55 650,76	0,00	1 680,91	-55 650,76
43 - FOYER LA COURONNE	-96 596,62	0,00	-983 915,41	-96 596,62
44 - FOYER LES CIGALONS	50 037,35	0,00	-66 355,91	50 037,35
45 - CHVS DE L' AGENAIS	-216 608,67	0,00	-1 223 227,41	-216 608,67
46 - FOYER LA FERRETTE	-100 669,23	0,00	-43 379,16	-100 669,23
47 - SESSAD LES RIVES DU LOT	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
49 - ESAT Agnelis	-4 163,65	0,00	0,00	-4 163,65
60 - SAVS Jasmin	33 634,53	0,00	0,00	33 634,53
SIEGE BUDGET	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total budget sociaux	188 517,76	36 822,90	-2 684 672,05	225 340,66
SIEGE HORS BUDGET	-431 624,89	0,00	1 164 382,35	
51 - ATELIERS CASTILLE	56 140,92	0,00	-225 301,81	
54 - ATELIERS AGNELIS	-187 347,16	0,00	-1 268 919,65	
TOTAL	-374 313,37	36 822,90	-3 014 511,16	

Prestations réciproques :

Les prestations réciproques entre établissements de l'Association ont fait l'objet d'éliminations dans le résultat consolidé pour les montants ci-dessous.

Il s'agit ici de neutraliser toutes les opérations de ventes et d'achats entre les établissements et le siège de l'association car ceux-ci, s'ils étaient pris en compte gonfleraient anormalement les chiffres du comptes de résultat.

	Exercice 2025	Exercice 2024
<u>Charges éliminées</u>		
Achats matières premières	9 951,10	5 205,17
Achats autres approvisionnements	56 897,48	96 098,45
Achats de marchandises	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	2 458 100,32	2 853 939,02
Autres impôts et taxes	4,12	5 275,36
Salaires et traitements	-80 334,69	-97 115,83
Charges sociales	30 324,83	33 209,88
Quote-part services communs (frais de siège)	1 508 741,73	1 447 472,66
Autres charges	0,75	0,00
Charges financières	-2 232,54	-2 590,72
Charges exceptionnelles	0,00	1 000 000,00
Amortissements	0,00	0,00
TOTAL CHARGES	3 981 453,10	5 341 493,99
<u>Produits éliminés</u>		
Production vendue	2 270 512,02	3 672 525,42
Subventions	0,00	0,00
Quote-part services communs (frais de siège)	1 508 741,73	1 447 472,66
Autres produits	202 199,35	221 495,91
Produits financiers	0,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS	3 981 453,10	5 341 493,99

Cotisations :

Les cotisations se montent pour l'exercice 2025 à un montant de 540 €. Leur comptabilisation a été faite selon la méthode des engagements.

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice facturé au titre du contrôle légal des comptes et entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 se sont montés à 48.120 € répartis comme suit :

□ Certification des comptes : 48 120 €

□ Autres services : 0 €

Résultat exceptionnel :

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
En produits exceptionnels figurent		
Produits sur cessions d'actif	0,00	0,00
Les quotes parts de subventions d'investissement virées au résultat	0,00	0,00
Divers produits sur exercices antérieurs	0,00	0,00
Divers produits exceptionnels	0,00	600 000,00
TOTAL	0,00	600 000,00

En charges exceptionnelles figurent		
La valeur comptable des investissements cédés	0,00	0,00
La dotation au compte Différence sur réalisation d'éléments d'actif	233 256,02	73 313,41
Diverses charges sur exercices antérieurs	0,00	0,00
Diverses charges exceptionnelles	0,00	1 000 000,00
TOTAL	233 256,02	1 073 313,41

Résultat exceptionnel	-233 256,02	-473 313,41
------------------------------	--------------------	--------------------

Informations sur les personnels

	Nombre de salariés au 31/12	
	Exercice 2025	Exercice 2024
Employés	488	604
Maîtrise	206	86
Cadres	133	129
TOTAL	827	819

L'effectif est resté stable par rapport à 2024. Toutefois, la structuration des catégories a été modifiée, du fait de l'utilisation d'un nouveau logiciel SIRH à compter du 1/01/2025, lequel intègre différents postes dans la catégorie des agents de maîtrise selon les mêmes modalités que les collègues électoraux.

Rémunérations et avantages en nature

Les rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association se sont élevés à 0 € et les avantages en nature consentis à ces mêmes personnes se sont élevés à 0 €.

Compte épargne temps

La somme provisionnée pour les comptes épargne temps sur un fonds collectif de retraite est de 55.295 € (75.713 € en 2024).

Tableau des Legs, donations et assurances vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	0,00
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	0,00
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	0,00
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	0,00
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0,00

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont pas comptabilisées faute de pouvoir quantifier de manière fiable les prestations perçues ou parce que leur impact reste très faible.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2025		Exercice 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	0,00	0,00	0,00	0,00
Prestations en nature	0,00	0,00	0,00	0,00
Dons en nature	5 703,36	5 703,36	2 923,36	2 923,36
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Mise à disposition personnel Education Nationale	808 000,00		950 000,00	
TOTAL	813 703,36	5 703,36	952 923,36	2 923,36
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	813 703,36	5 703,36	952 923,36	2 923,36
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	813 703,36	5 703,36	952 923,36	2 923,36